

Après une licence

STAPS



La licence STAPS est ouverte à Reims. Elle offre, en 2^e année, **trois parcours** :

- Éducation et motricité
- Ergonomie et performance motrice
- Management du sport et des loisirs

Pluridisciplinaire, elle conjugue des enseignements de biomécanique, anatomie et physiologie (sciences de la vie) mais aussi de psychologie, sociologie et histoire (sciences humaines), ainsi que du sport. Informatique, anglais et méthodologie (matières transversales) complètent cette maquette. Le choix de parcours dépend essentiellement du projet professionnel de l'étudiant.

Débouchés envisageables : enseignement du sport en collège ou en lycée ; amélioration du matériel sportif, du confort du pratiquant et optimisation de sa performance ; gestion et management de structures sportives, organisation d'événements sportifs ou commercialisation de produits et services sportifs.

A l'échelle nationale, il existe deux autres parcours : entraînement sportif et activités physiques adaptées et santé.

NB : Ce document présente les possibilités d'orientation et de poursuite d'études après une licence STAPS qu'il conviendra d'approfondir selon votre projet ! (document non exhaustif)

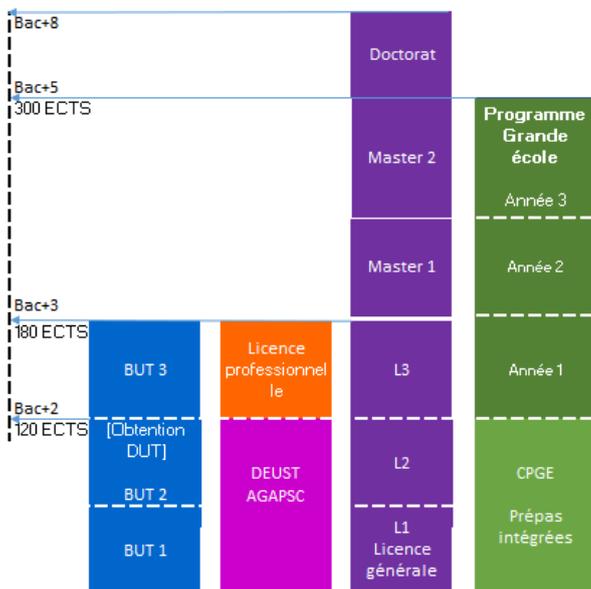


www.univ-reims.fr

Sommaire

Schéma simplifié des études.....	2
Les diplômés de L3 sortis en 2022	3
Poursuivre ses études en master.....	4
Quelques conseils.....	4
Candidater en Master	5
Et si je ne suis pas pris dans la phase principale ?.....	5
Après le master : une vocation de chercheur.se ?.....	6
Se réorienter	6
Intégrer une autre L2 ou L3	6
Intégrer une école paramédicale.....	7
Poursuivre ses études en 1 an ou en 2 ans	7
Licences professionnelles	7
Enrichir son parcours.....	8
Le BAFA	8
Effectuer une césure	8
Réaliser un Service civique.....	8
Partir à l'étranger.....	9
Créer son entreprise	9
Et pourquoi pas choisir un BUT ?.....	9
Diplômes Jeunesse et Sports.....	10
Bachelor, masters, mastères : se repérer dans les diplômes	10
Obtenir une carte professionnelle après une L2 ou une L3 STAPS	11
S'insérer professionnellement	11
La mission Insertion Professionnelle de l'URCA.....	11
S'informer.....	11
Les événements	11
Notre événement	11
Nos ressources documentaires et numériques	12

Schéma simplifié des études

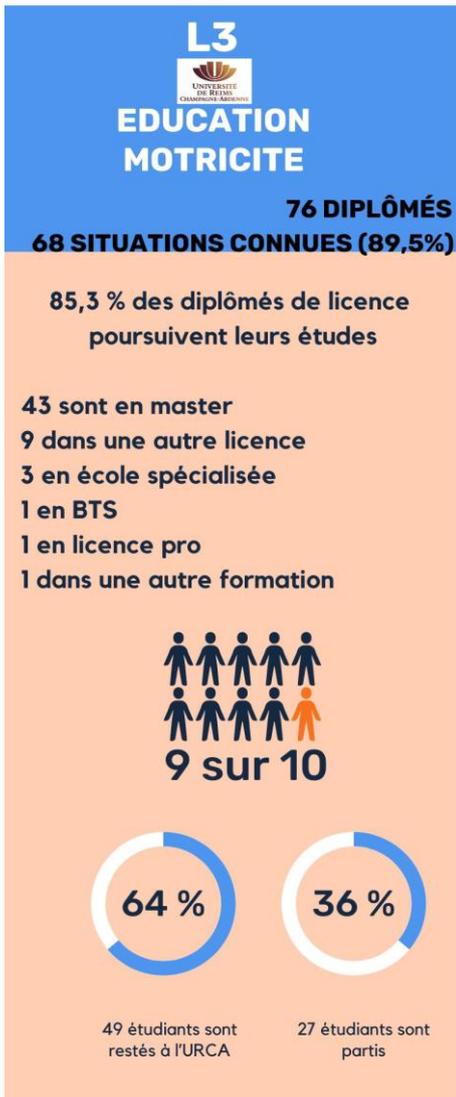


DUT, BTS et DEUST = niveau 5
 BUT = niveau 6
 Licence = niveau 6
 Licence professionnelle = niveau 6 (il existe quelques LPRO accessibles après Bac ou Bac+1)
 Master = niveau 7
 Doctorat = niveau 8

Les diplômés de L3 sortis en 2022

Source : enquêtes de la mission Insertion Professionnelle sur le [site de l'URCA](https://www.urca.fr/)

Au vu du résultat des enquêtes, le diplôme du master attire la plupart des étudiants de licence STAPS à l'URCA, toute spécialité confondue :



Pour devenir enseignant de sport en collège ou en lycée, il fallait valider un master MEEF et le concours du CAPEPS, ce que suivent 27 étudiants de **L3 Education Motricité** sur 76 ; à noter 10 étudiants se sont dirigés vers un master MEEF 1^e degré, afin de devenir Professeur des écoles. **Remarque** : Il est question actuellement d'une réflexion pour la mise en place d'une réforme sur les concours de recrutement. Informations à venir sur : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>



Concernant **les étudiants de L3 Management du sport**, ils poursuivent par exemple en master parcours conduite de projet en développement sportif (15 étudiants sur 91) ; 11 étudiants ont poursuivi dans d'autres types de formations : mastère, MBA, programme grande école (écoles de commerce et de gestion). Les raisons invoquées sont les suivantes : formation non proposée à l'URCA et formation similaire à l'URCA mais pas en alternance. D'ailleurs, 74% de cette filière ne sont pas en poursuite d'études à l'URCA.



Pour ce qui est de la **licence Ergonomie du sport** : sur 42 diplômés, 20 ont choisi les deux masters de l'URCA parcours Métrologie, performance, santé et parcours Formation, mouvement, sport-santé. 17 étudiants sont partis dont 9 dans des formations diverses (en majeure partie dans des formations sportives) et 7 ont décidé de ne pas poursuivre leurs études.

Pour info et à une échelle nationale, dans les masters STAPS, on compte en moyenne 11 candidats pour 1 place disponible (source : open data du MESR – MonMaster 2023)



Depuis la rentrée 2024 : de nouveaux masters et parcours de masters sont proposés à l'URCA !

master IEAP (Ingénierie et ergonomie de l'activité physique) :

- Ingénierie conception data science et performance
- Ergonomie mouvement et santé

master Management du sport :

- Analyse économique du sport
- Développement, innovation, sport



MASTERS

Consultez sur le site de l'URCA, rubrique Orientation et Insertion, le **catalogue des Masters** de l'URCA



Poursuivre ses études en master

►►► QUELQUES CONSEILS

Pour optimiser ses chances d'être accepté, plusieurs conseils s'imposent :



multiplier les candidatures

- ne vous limitez pas à 2 ou 3 candidatures. La plateforme monmaster vous permet de faire 15 vœux en formation initiale et 15 en alternance
- les universités n'ont pas connaissance du nombre de vœux que vous avez formulés, chacun étant étudié séparément



soigner ses candidatures

- inutile d'envoyer 15 lettres "copié/collé" sous prétexte que vous demandez la même mention, ce sera inefficace !
- renseignez-vous bien sur les spécificités des masters et adaptez vos candidatures, le soin que vous aurez pris à personnaliser vos lettres témoignera de votre motivation



prévoir des plans b

- DU, licence pro, service civique... prévoir un plan B est rassurant, même si vous êtes sûr de vouloir un master et rien d'autre !
- vous serez peut-être soulagé d'avoir un point de chute en juillet... le temps de rebondir et d'étoffer votre dossier pour postuler à nouveau l'année suivante!



Les masters recrutent sur une plate-forme nationale :

<http://www.monmaster.gouv.fr/>

A titre indicatif, pour 2025, la campagne de candidature est ouverte du **25 février au 24 mars**. La plate-forme permet de consulter les masters sur l'ensemble du territoire. Une recherche est possible par mot-clé, par mention ou encore par lieu.

Les candidatures : Vous pouvez formuler au maximum **15 vœux** à des masters hors alternance et **15 vœux** supplémentaires à des masters en alternance.

Le décompte des vœux se fait par **mention** de master au sein d'un établissement donné. Par conséquent, le fait de déposer une candidature dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master ne compte que pour un seul vœu.

Par exemple, si vous déposez une candidature dans la mention Management du sport à l'URCA il vous sera décompté un seul vœu, même si vous candidatez, au sein de cette même mention, dans les 2 parcours proposés : *développement, innovation, sport et analyse économique du sport*. En revanche, une candidature dans la mention Ingénierie et ergonomie de l'activité physique comptera pour un deuxième vœu.

Examen des candidatures :

La plate-forme précise les attendus et le nombre de places pour chacun des masters. Le candidat saisit un CV unique et ses résultats. Chaque master

demande en général une lettre de motivation et peut demander d'autres documents spécifiques (projet de recherche, résumé du TER, certifications, lettres de recommandation...). Les résultats académiques ne sont pas les seuls éléments qui seront pris en compte dans vos candidatures même s'ils sont très importants ! Vous devez aussi valoriser les projets que vous aurez menés durant votre licence, vos stages et expériences professionnelles, vos séjours à l'étranger, vos engagements, vos centres d'intérêt et vos activités extra-universitaires.



Et si je ne suis pas pris dans la phase principale ?

Phase
complémentaire

MonMaster propose une phase complémentaire **du 17 juin au 17 juillet**.

Elle s'adresse aux candidats n'ayant pas encore validé de vœux définitivement (ou n'ayant pas fait de vœux lors de la phase principale). Vous pouvez formuler **10 nouveaux vœux**.

- du 17 au 23 juin : Dépôt de nouvelles candidatures et classement de celles qui seraient encore en attente
- du 24 juin au 7 juillet : examen des candidatures
- du 8 au 17 juillet : phase d'admission

Saisine

Les étudiants ont la possibilité de saisir le recteur si toutes leurs candidatures ont été refusées au 15 juillet. Le recteur doit alors présenter 3 propositions d'admission, compatibles avec le projet et avec la licence obtenue. Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. avoir fait au moins **5 candidatures**
(dans des formations en alternance ou hors alternance)
2. dans au moins **2 mentions** de master distinctes
3. dans au moins **2 établissements** d'enseignement sup. différents.

En savoir plus sur la saisine : <https://www.monmaster.gouv.fr/information-sur-la-saisine>

▶▶▶ APRES LE MASTER : UNE VOCATION DE CHERCHEUR.SE ?

Le **doctorat** s'effectue au sein d'une équipe ou unité de recherche (UR), rattachée à une école doctorale (ED), sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. En France, il y a 280 écoles doctorales, majoritairement rattachées aux universités. Liste des écoles doctorales disponibles :

<https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/selectEd.jsp>

Le doctorat peut également être réalisé dans une entreprise dans le cas d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). Le CIFRE vise à favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Le doctorant partage donc son temps entre l'entreprise et le laboratoire et bénéficie d'une double formation académique et professionnelle.

Le doctorat est le diplôme le plus élevé dans le cursus universitaire (bac + 8), il s'obtient dans le prolongement du master ou après une grande école. D'une durée de 3 à 6 ans, il est centré sur la rédaction d'une thèse. L'étudiant travaille sur son sujet au sein d'une équipe de recherche, sous la direction de son directeur de thèse, et suit en parallèle des formations complémentaires (séminaires...).

Il permet de prétendre aux carrières **d'enseignant-chercheur et de chercheur** dans l'enseignement supérieur (maître de conférences, puis professeur des universités). L'étudiant doit préalablement prendre connaissance des thématiques de recherche proposées par les unités de recherche et identifier un enseignant susceptible de l'encadrer.

A Reims, **le laboratoire de STAPS PSMS** compte actuellement 18 doctorants.



Pour aller plus loin :

- Découvrir des thèses en cours ou déjà soutenues : <https://www.theses.fr/>
- Annuaire des écoles doctorales en France : <https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/>
- CIFRE : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-cifre-46510>



Pour info : **L'Anti-Thèse** (campus de Reims) est l'occasion d'échanger avec un doctorant qui présente son domaine de recherche ainsi que le métier de doctorant. Au départ, initiées par la bibliothèque Moulin de la Housse, ces rencontres ont désormais lieu également à la bibliothèque Robert de Sorbon et à la bibliothèque du pôle Santé. [Les rencontres Anti-thèse](#) sont disponibles en replay vidéo depuis la rentrée 2023.



Se réorienter

En cas d'évolution de votre projet d'orientation, il est toujours possible de se réorienter !

▶▶▶ INTEGRER UNE AUTRE L2 OU L3

Suis-je assuré d'intégrer une autre L2 ou L3 ?

Non, essayez de vous réorienter AVANT l'année de l'entrée dans le parcours : si vous souhaitez par exemple candidater par la suite dans le parcours APAS (hors URCA) en master, il est préférable d'avoir effectué des stages dans ce domaine, en licence.

A l'URCA :

- En cours de cursus (licence), il n'est pas possible de changer de parcours, de passer par exemple de Management du sport à Education et Motricité. Par contre, il est toujours possible, après l'obtention de la L3 STAPS, de retenter une autre licence STAPS, avec un parcours différent. Attention, il conviendra pour ce faire de bien motiver sa candidature, d'expliquer son projet et d'avoir de sérieux arguments !
- Pour intégrer une nouvelle L2 ou une L3 de l'URCA, les étudiants doivent faire une demande d'admission par le biais d'une validation des études qu'ils ont suivies. Sont notamment examinés les résultats académiques du candidat ainsi que le projet lié à la demande. Pour l'URCA, cette demande se fait en ligne via la plate-forme **eCandidat-admission du 24 avril au 5 juin 2025**. <https://candidatures.univ-reims.fr/admissions/#!accueilView>
Une deuxième phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée selon les UFR.

Hors URCA : Pour intégrer une L2 ou une L3, autre que celle suivie actuellement, il faut se renseigner auprès de chaque université. En effet, les universités ont leurs propres dates et modalités de candidature (à retrouver sur leurs sites respectifs).



►►► INTEGRER UNE ECOLE PARAMEDICALE

Kinésithérapie : un étudiant diplômé d'une licence STAPS peut être dispensé de certains enseignements, sous réserve que son **dossier** soit accepté. Attention, les établissements proposent 1 ou 2 places annuellement. Exemple à [l'IFMK de Reims](#) : 2 places par an pour les dossiers « passerelle »
cf. arrêté du 2 septembre 2015 relatif au Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Psychomotricité : un étudiant diplômé d'une licence STAPS peut être dispensé de certains enseignements, sous réserve de la validation d'un **examen écrit**. Attention, les établissements proposent 1 ou 2 places annuellement. Exemple à [l'IFPM de Mulhouse](#) : 1 place par an pour cette dispense de scolarité
cf. arrêté du 7 avril 1998 modifié relatif aux études préparatoires au Diplôme d'Etat de psychomotricien, titre IV, article 25

A titre informatif, il n'y a pas de dispense d'enseignements pour ergothérapie pour un étudiant diplômé d'une licence STAPS (cette dispense existe seulement dans le cas de la formation continue, après avoir travaillé pendant 3 ans.)

Poursuivre ses études en 1 an ou en 2 ans

►►► LICENCES PROFESSIONNELLES

Sélection sur dossier et éventuellement, entretien

Pour l'URCA

Candidatures en ligne
du 3 février au 14 mars 2025 :

<https://candidatures.univ-reims.fr/candidat/#!accueilView>

Possibilité d'une phase complémentaire : dates à venir



Pour trouver une licence pro en France : **site de l'ONISEP**



-(A) Alternance possible

Pourquoi suivre une licence professionnelle ?

Pour se spécialiser et s'insérer rapidement.

Les LPRO se préparent en 1 an et comprennent entre 12 et 16 semaines de stage. Elles sont très souvent proposées en alternance. La plupart sont accessibles après un BAC+2 (BTS, BUT2, L2, etc.). Elles n'ont pas pour objectif une poursuite d'études en master et visent une insertion professionnelle immédiate. Elles délivrent un BAC+3. Elles peuvent constituer une spécialisation ou une double-compétence (management, intervention sociale, tourisme, etc.).

A l'URCA, on trouve la LPRO AGOAPS qui comporte 6 parcours en alternance : Athlétisme/Boxe-MMA/Football/Handball/Multisports(Troyes)/Natation-Activités Aquatiques-Surveillance (NAAS).

Ces parcours préparent à une pluralité de métiers : éducateur sportif, agent de développement, chef de projet, coordonnateur d'équipes et d'activités, gestionnaire d'infrastructures, directeur de structure sportive ... Ils permettent aussi de délivrer aux étudiants des certifications complémentaires grâce aux partenariats menés avec les fédérations sportives :

- **athlétisme** : diplômes initiateur - animateur fédéral athlétisme en lien avec la Fédération Française d'Athlétisme
- **boxe** : certification complémentaire intitulée « prévôt fédéral boxe » de la Fédération Française de Boxe/**option « spécialisation MMA »** : individualisation des parcours pour une obtention éventuelle du brevet fédéral 1 ou 2 MMA (en lien avec la FMMAF)
- **football** : Licence C. UEFA - Diplôme fédéral « Responsable école de football » + Certificat Fédéral Préparateur physique + Module « football et handicap » (en lien avec la Fédération Française de Football et plus spécifiquement la Ligue Grand Est de Football et l'IR2F)
- **handball** : modules du titre à finalité professionnelle de niveau 4 « Educateur de Handball mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales » de la Fédération Française de Handball
- **natation-Activités Aquatiques-Surveillance** : Moniteur Sportif de Natation (MSN) de la Fédération Française de Natation.

Quelques exemples de LPRO proposées hors URCA :

- Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (univ. Paris Nanterre) **-(A)**
- Intervention sociale : développement social et médiation par le sport (Pôle STAPS – univ. Franche-Comté – site de Besançon)
- Métiers de la forme : Management des organisations du marché de la forme (univ. Artois) **-(A)**
- Métiers du journalisme et de la presse : journalisme de sport (ESJ Lille / univ. Lille)

Parmi les 14 écoles de journalisme reconnues par la profession, l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille est la seule à dispenser une formation spécifique pour devenir journaliste sportif. Le recrutement se fait sur concours. Montant annuel des frais de scolarité : exemple pour un étudiant non boursier : 4500 € à 5000 € + frais d'inscription à l'Université de Lille + la CVEC + frais de dossier. Possibilité d'aides pour financer sa scolarité.

- Tourisme et loisirs sportifs : Activités sportives de montagne (UFR Sciences et montagne – univ. Savoie Mont Blanc)
- Tourisme et loisirs sportifs : Management des entreprises équestres (univ. Angers – site de Saumur et IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
→ LPRO en 3 ans après BAC (Parcoursup) ou LPRO en 1 an après BAC+2
- Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (univ. Côte d'Azur) **-(A)**

Enrichir son parcours

▶▶▶ LE BAFA

Porte d'entrée vers le métier d'animateur, le BAFA permet d'encadrer des enfants et des jeunes dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs, séjours de vacances, classes de découvertes, accueils périscolaires, etc.) et ainsi d'acquérir une première expérience professionnelle.



Accessible sans condition de diplôme, la formation se déroule en 3 temps :

- session générale (8 jours)
- stage pratique (14 jours)
- session d'approfondissement (6 jours) ou qualification (8 jours)

Site utile : <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

▶▶▶ EFFECTUER UNE CÉSURE

Et pourquoi pas une pause pour réfléchir à ses engagements ?

Nourrir un projet personnel, s'engager dans des activités bénévoles pour développer ses compétences, élargir son réseau et contribuer positivement à la société, c'est aussi un choix que font de plus en plus de jeunes adultes à l'aube d'entrer dans la vie professionnelle.



Voici quelques pistes pour mettre en accord ses projets et ses idéaux :

- Faire le point sur ses valeurs professionnelles avec le test Freya : <https://freya.jobteaser.com/fr>
- Effectuer une césure de 6 mois ou 1 an pour développer un projet tout en gardant le statut étudiant, pendant sa licence ou après. Pour monter un dossier de césure, il faut déjà avoir été accepté dans une formation universitaire et déposer la demande après l'inscription dans le diplôme.
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

▶▶▶ REALISER UN SERVICE CIVIQUE



Besoin d'une pause dans ses études ou d'un tremplin avant de recandidater dans une formation ? Le service civique est pour vous !

C'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en cas de situation de handicap) de réaliser une mission d'intérêt général et de défendre une cause ou des valeurs communes dans le cadre d'un service public ou d'une association, en France ou à l'étranger. Le volontaire est indemnisé 620€ par mois. 10 domaines sont concernés : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise et citoyenneté européenne.

Quelques exemples de missions en lien avec le sport :

- Faire découvrir tous les bienfaits du sport : santé, cohésion sociale et écologie
- Développement de la féminisation de la pratique du football
- Sport et langues : un défi à relever
- Sensibiliser contre les incivilités et violences sportives

Découvrez toutes les offres sur : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

►►► PARTIR A L'ETRANGER

Si vous êtes intéressé par une expérience internationale, vous pouvez envisager de chercher du travail ou de poursuivre vos études à l'étranger. Voici quelques ressources utiles.



- La DREDI vous informe sur les opportunités de mobilité dans le cadre d'un diplôme de l'URCA (Erasmus+ et autres accords) : <https://www.univ-reims.fr/international>
- Le site <https://www.euroguidance-france.org> permet de se renseigner sur les opportunités d'études, de stages et d'emploi dans les différents pays d'Europe
- La Commission Franco-américaine <https://fulbright-france.org/fr> propose des ressources sur les études et les bourses aux USA
- Le site du VIE/VIA : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr> propose des missions rémunérées de 6 à 24 mois en entreprise ou en administration française à l'étranger
- Le centre Europe Direct <https://europedirect-reims.fr/> informe les jeunes sur les mobilités et programmes européens pour les jeunes.

►►► CREER SON ENTREPRISE

Et si j'étais mon propre patron ?

Si vous avez une idée d'activité, vous pouvez vous lancer dans l'entrepreneuriat et créer votre propre entreprise. Ne restez pas seuls ! Explorez les incubateurs, les programmes d'accélération et les concours de création d'entreprise pour obtenir du soutien et des financements.



Le CRÉATIV'LABZ est l'incubateur de l'URCA destiné à impulser et à développer la création d'activité. Il intervient directement auprès du porteur de projet pour l'accompagner dans son parcours, de l'idée à la création d'activité : méthodologie, conseils, coaching, bourse projet, locaux, experts, mentors, réseaux ...

Les étudiants ou jeunes diplômés désirant tester leur idée, monter leur projet ou développer une activité (projet coopératif, entreprise, startup, projet artistique ou culturel à vocation professionnalisante) peuvent ainsi bénéficier du cadre du CRÉATIV'LABZ.

A noter : un nouvel espace CRÉATIV'LABZ est dorénavant ouvert dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire du campus Moulin de la Housse !

Contact : Campus Croix-Rouge - Bâtiment PYXIS - 51100 Reims - 03 26 91 89 17

incubateur@univ-reims.fr

<https://www.univ-reims.fr/creativ-labz/>

►►► ET POURQUOI PAS CHOISIR UN BUT ?

Sachez qu'il est possible d'intégrer une 2^e ou 3^e année de BUT !

Tout comme les LPRO, les BUT sont professionnalisants et offrent des stages longs ou proposent de l'alternance.



- **Le BUT GACO** (Gestion administrative et commerciale des organisations) propose le parcours Management des activités culturelles, artistiques, sportives et de tourisme.
6 IUT offrent cette possibilité de parcours : Brest, Chambéry, Lyon 3, Montbéliard, Nantes, Vélizy. **Les débouchés professionnels :** le diplômé pourra ainsi exercer les métiers de conseiller en gestion d'organismes culturels, d'assistant chef de projet dans une entreprise ou une fédération sportive, d'assistant chef de projet événementiel, ou encore d'unités touristiques diverses (office de tourisme, musées, sites historiques, etc.).
- **Le BUT CS** (Carrières sociales) propose le parcours Animation sociale et socio-culturelle.
15 IUT offrent cette possibilité de parcours dont l'IUT RCC site de Châlons-en-Champagne. **Les débouchés professionnels :** le diplômé sera capable de concevoir et de mettre en œuvre des projets de développement personnel et collectif au service d'une population locale. Les animateurs et animatrices utilisent des supports (culturels, éducatifs, sportifs, etc.) pour construire des projets d'animation qui s'adressent à des publics divers par l'âge, l'origine, etc.

La liste et les détails des formations sont accessibles sur <https://www.iut.fr/>

►►► DIPLOMES JEUNESSE ET SPORTS

BPJEPS

Brevet d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport **-(A)**
niveau BAC

DEJEPS

Diplôme d'Etat **-(A)**
niveau BAC+2

DESJEPS

Diplôme d'Etat supérieur
-(A)
niveau BAC+3

<https://www.sports.gouv.fr/diplomes-79>

-(A) Alternance possible

Attention : les prérequis et les conditions d'accès aux formations des CREPS sont différents d'un diplôme à l'autre.

Les formations **BPJEPS Activités de la forme** et **Activités physiques pour tous du CREPS de Reims** sont présentes sur Parcoursup et nécessitent de passer des tests de sélection. De plus, un certificat de secourisme est demandé à l'inscription. Certaines mentions, parmi les plus proposées, abordent plusieurs disciplines sportives. D'autres ne ciblent qu'un seul sport. Formations disponibles sur le site du [CREPS de Reims](#) et sur [YSchools Troyes](#)

Autre exemple, le **DEJEPS Animation du CREPS de Reims** est un diplôme accessible à un étudiant ayant validé une L2 STAPS. En 12 à 18 mois, la formation au DEJEPS mène aux métiers de coordonnateur ou d'entraîneur sportif dans une association ou une entreprise. Il est décliné en de nombreuses mentions. Formations disponibles sur le site du [CREPS de Reims](#)

Par contre, le **DESJEPS Tennis du CREPS de Reims** nécessite de l'expérience dans la formation de joueurs, un entraînement de niveau régional et de seconde série fédérale. C'est un diplôme qui mène à la direction d'association ou de club sportif, à l'encadrement technique ou financier d'une structure, à l'entraînement de haut niveau. En 12 à 18 mois, il se décline dans les mêmes mentions que le DEJEPS, à savoir : boxe, VTT, char à voile, tennis, triathlon, escrime, etc.

Le **CFA Form'AS** est le Centre de Formation d'apprentis des métiers de l'animation et du sport sur le Grand Est. Il s'agit d'un établissement « hors murs » qui délègue, par convention, la mise en œuvre de plusieurs formations en alternance à des Organismes de Formation (OF) du sport et de l'animation, comme par exemple, le CREPS Champagne-Ardenne (Reims).

►►► BACHELOR, MASTERS, MASTERES : SE REPERER DANS LES DIPLÔMES

En dehors des diplômes nationaux, il existe de nombreux diplômes d'école !

Quels sont les critères à vérifier avant de vous inscrire dans des formations souvent onéreuses ?

Le répertoire national de certification professionnelle (RNCP) permet, pour la formation inscrite, de garantir l'acquisition d'un niveau de qualification reconnu par l'État et sur le marché du travail : www.francecompetences.fr (en cas de doute, adressez-vous à notre service !)

Bachelor, bachelor spécialisé	Titre d'école dont le programme n'est pas forcément reconnu par l'Etat. Vérifier s'il est visé par l'Etat ou proposé par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE). La CGE comprend 242 grandes écoles (management, journalisme, etc.) toutes reconnues par l'État.
Mastère	Le terme « Mastère » utilisé par les écoles privées peut désigner un : <ul style="list-style-type: none"> - diplôme d'établissement délivré par un établissement sous son propre sceau - diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP Un mastère n'est pas un « diplôme national de master » et n'est pas systématiquement reconnu par le Ministère de l'enseignement supérieur au grade master.
MBA	Le Master of Business Administration (MBA) est souvent proposé dans le cadre de la formation continue, une expérience professionnelle de plusieurs années étant exigée. Cependant, il existe dans le domaine du sport (notamment) des MBA à Bac+3, comme par exemple le MBA Management du sport de l'école Win (Lille, etc.). Le MBA est une formation non réglementée, et donc non protégée, proposée par tous types d'établissement dans le monde entier. Il existe cependant une association, l' AMBA (Association britannique des MBA) qui distingue, par l'attribution de son label, les meilleurs MBA proposés dans les écoles de commerce et les universités.
Diplôme d'Université	D.U. : propre à l'université qui le délivre, pas de reconnaissance nationale. Cependant, ils permettent d'acquérir une spécialisation complémentaire qui peut constituer une plus-value pour une candidature en master dans une spécialité particulière. Son inscription au RNCP est un gage de l'adéquation des compétences acquises avec le marché du travail.
Titres professionnels (ou titres certifiés)	Certifications professionnelles qui permettent d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorisent l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Elles sont répertoriées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences.

Obtenir une carte professionnelle après une L2 ou L3 STAPS

La validation d'une L2 ou L3 STAPS permet de demander auprès du SDJES une carte professionnelle pour exercer, contre rémunération, les métiers de l'animation sportive. Les licences de STAPS concernées : **Education Motricité ; Entraînement sportif ; Activités Physiques Adaptées et Santé.**

Coordonnées du correspondant pour la Marne : Christophe LEFEVRE

Conseiller d'animation sportive : 03.26.69.07.36 Christophe.Lefevre@ac-reims.fr

Le SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Voir le document afférent : [La carte professionnelle des éducateurs sportifs](#)

S'insérer professionnellement

▶▶▶ LA MISSION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'URCA



La **mission Insertion Professionnelle** est dédiée aux étudiants et jeunes diplômés de l'URCA pour les accompagner et leur proposer les outils et ressources nécessaires à la construction de leurs projets d'avenir et leurs démarches de recherche de stage, d'alternance et d'emploi.

La mission Insertion Professionnelle met à la disposition des étudiants une série de dispositifs pour les accompagner dans leurs démarches, explorer leur potentiel et les professionnaliser progressivement : tous ces services sont disponibles sur le [Career Center](#)

Contact : insertion-professionnelle@univ-reims.fr

S'informer

▶▶▶ LES EVENEMENTS



Tout au long de l'année, des **forums d'information** vous aident à approfondir vos choix d'orientation, à rencontrer des professionnels, à chercher éventuellement un contrat d'alternance :

- le Forum Avenir Etudiants (FAE) en novembre
- le salon Studyrama des études supérieures et de l'alternance en janvier
- le forum Jobs du CRIJ en avril, etc.

Renseignez-vous à la Mission Orientation ou via le Career Center de l'URCA !

▶▶▶ NOTRE EVENEMENT



Semaine des poursuites d'études

Chaque année, **en février**, la Mission Orientation de l'URCA propose une semaine d'activités pour permettre aux étudiants de s'informer et travailler sur leurs poursuites d'études.

En présentiel sur différents sites de l'URCA ou en visio, les étudiants de l'URCA peuvent participer à des ateliers / conférences portant sur :

- Les poursuites d'études après Bac + 2 / bac + 3, les plateformes de candidatures, les plans B, etc.
- La rédaction de la lettre de motivation et du CV pour une formation sélective.

Pour retrouver l'édition 2024-2025 : [Semaine des poursuites d'études](#)

Pour demander le programme : orientation@univ-reims.fr

►►► NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET NUMERIQUES

Retrouvez des ressources documentaires en ligne sur le site de l'URCA :

<https://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/>



Les catalogues des licences professionnelles, des licences et des masters de l'URCA, sur le site web de l'URCA, rubrique Orientation et insertion, sous-rubrique [Ressources documentaires](#)



Pour vous documenter sur les études et les secteurs d'activité, accédez gratuitement à l'ensemble des fiches J Box, ainsi qu'aux ressources de l'ONISEP et de l'EncycloMétiers via votre bureau virtuel (rubrique Scolarité, sous-rubrique Orientation)



Un bouquet de liens utiles sélectionnés par la Mission Orientation est accessible sur PearlTrees : <https://www.pearltrees.com/orienturca>



Le site de [l'ANESTAPS](#), Association Nationale des Étudiants en STAPS, est aujourd'hui l'unique organisation représentative des 300 000 jeunes dans le champ du sport et de l'animation



Mission Orientation

Qui sommes-nous ?

Vos interlocuteurs spécialisés en orientation dans le supérieur au sein de l'université

Quelles sont nos missions ?

- Informations et conseils aux étudiants sur
 - les poursuites d'études
 - les formations et les procédures
 - la réorientation
- Accompagnement à la candidature en formation sélective
 - CV et lettre de motivation
 - simulation d'entretien
- Connaissance de soi
- Questionnaires d'intérêts...



Prendre un rendez-vous

- ▶ sur l'**appli** du BV
- | <https://appointment.univ-reims.fr/> |
- ▶ par courriel
- ▶ par téléphone
- ▶ directement sur place



Nous trouver



Campus Croix-Rouge
Bât. 19 Le Pyxis
57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS
03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse
UFR Sciences – Bât. 14 (BU)
Rue des Crayères
51687 REIMS Cedex
03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne
Hôtel Dieu le Comte
Place du Préau
10000 TROYES
03 25 43 38 40/46



www.univ-reims.fr/orientation



orientation@univ-reims.fr



[@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca)